

TEOMi : comment ça marche ?

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative



Depuis le 1^{er} janvier 2025, chaque sortie de poubelle d'ordures ménagères (bac gris), est comptabilisée en vue du calcul de la part incitative de votre taxe déchets payée en 2026. Le coût de la levée du bac gris est aujourd'hui donné à titre indicatif. Il sera définitivement fixé lors du vote du budget 2026 de l'Agglomération.

TAXE DÉCHETS : COMMENT EST-ELLE CALCULÉE ?

AUJOURD'HUI - TEOM

Calculée uniquement à partir de la valeur locative du logement



Base fiscale $\times$ Taux de TEOM
voté par l'Agglo



Comme pour la TEOM, la TEOMi figurera sur l'avis de taxe foncière.

Si vous êtes locataire, comme aujourd'hui, votre propriétaire répercutera son montant sur vos charges.

DEMAIN dès 2026 - TEOM incitative

Calculée à partir de la valeur locative du logement et de votre production d'ordures ménagères



PART FIXE

Base fiscale $\times$ Taux de TEOM
voté par l'Agglo

PART INCITATIVE

Nombre de levées du bac gris $\times$ Prix de la levée
(selon la taille du bac)



Il n'y a pas de forfait : pas de nombre minimum de levées



Ne sortir son bac gris que lorsqu'il est plein

GRILLE TARIFAIRE DE LA TEOM incitative

Tarif prévisionnel du coût de la levée du bac gris. Il sera fixé lors du vote du budget 2026 de l'Agglomération.



Bac 120 l
4,60 €



Bac 240 l
9,10 €



Bac 360 l
13,70 €



Bac 770 l
29,30 €

Pour connaître le volume de son bac, il suffit de relever le numéro inscrit sous les poignées : s'il commence par un 1, il s'agit d'un bac 120 l, par un 2 il s'agit d'un bac 240 l, etc.



En habitat collectif, la part incitative dépend de la production d'ordures ménagères de l'ensemble des occupants. L'effort de réduction des déchets ménagers est donc collectif.

CALENDRIER

2025 : vous payez votre taxe déchets encore en mode **TEOM**.

2026 : vous payez votre taxe déchets en mode **TEOMi**. La part incitative se base sur vos levées de 2025.

2027 : vous payez votre taxe déchets en mode **TEOMi**. La part incitative se base sur vos levées de 2026.

RÉDUISONS
NOS DÉCHETS
TEOMi

Plus d'information sur www.valdegaronne.fr
environnement@valdegaronne.fr - 05 53 64 40 46

